



# INFOLETTRE DES LACS

## Mot du président

C'est avec fierté que nous lançons cette infolettre pour épauler les riverains des lacs de la Côte-du-Sud dans le cadre de notre programme « Pour la santé des lacs ». En présentant régulièrement des témoignages, des nouvelles, les avancées de la science et des références utiles vulgarisées, le réseau des associations de lac s'enrichira d'exemples de bons comportements pour l'ensemble des occupants de bassins de lac. Ceci afin de prolonger la durée de vie de vos plans d'eau!

Jean Lemieux

## Une publication exclusive aux riverains !

L'infolettre des lacs se veut une volonté de mettre en commun les informations et avancés des lacs du territoire de l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud. Cette première édition vise à vous faire connaître davantage l'organisme, ainsi que les différentes possibilités en termes de collaboration avec les associations et les riverains. Ainsi, la diffusion de l'Infolettre permettra de consolider davantage le réseau des lacs, dans l'objectif d'une meilleure gestion et d'un développement durable pour la santé de nos plans d'eau.

## Mission et rôle de l'OBV Côte-du-Sud

L'OBV a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire. La concertation et l'implication des acteurs du milieu forment le cœur de la mission. L'OBV se présente comme un acteur rassembleur dans son milieu. Il agit, entre autres, à titre de guide pour les associations de lacs dans l'élaboration de leur plan directeur de lac, en plus de développer différents projets sur le territoire. La connaissance du milieu ainsi que des acteurs présents permet à l'OBV de réunir l'ensemble des personnes concernées dans le but d'en venir à une [gestion intégrée de l'eau par bassin versant](#) !

## Nouvelle responsable des lacs

Mme Lucie Lacasse, diplômée à la maîtrise en Biogéosciences de l'environnement de l'Université Laval, fut engagée récemment pour prendre la relève du dossier des lacs de l'OBV de la Côte-du-Sud. Mme Lacasse est maintenant la personne référence pour tout ce qui concerne les lacs du territoire. Passionnée par l'environnement, Mme Lacasse s'implique déjà depuis quelques mois dans le milieu des lacs. Elle fut entre autres présente lors de la caractérisation de propriétés au lac d'Apic à la fin juillet, lors de l'épluchette de blé d'Inde annuelle du lac des Plaines à la fin août, puis lors de la visite de l'OBV au lac Trois-Saumons en septembre.

N'hésitez pas à communiquer avec elle pour toute demande relative aux lacs.



## Plan directeur de lac (PDL)

Il est important ici de bien faire la distinction entre le plan directeur de l'eau (PDE) et un plan directeur de lac (PDL). Le plan directeur de l'eau est un document produit par les Organismes de bassins versants qui décrit les principales orientations et objectifs à court et à long terme de l'organisme dans le but de protéger la ressource eau. Un plan directeur de lac est plutôt un document produit par les associations de riverains, en collaboration avec leurs alliés, dont l'OBV. Ce document contient un portrait du territoire, un diagnostic des problèmes vécus et de leurs causes, une détermination des préoccupations avec des objectifs et orientations, puis un plan d'action élaborant les priorités et les méthodes de suivi.

Cet automne nous travaillons conjointement avec quelques associations de lacs pour la réalisation de leur PDL. Nous rencontrerons sous peu l'Association des riverains du lac Beaumont, qui sont très avancés dans l'élaboration de leur PDL. Cette rencontre aura pour but d'envisager la suite du plan, soit de trouver une méthode de travail efficace permettant la réalisation de leur plan d'action. Également, des rencontres seront prévues cet automne avec le Comité de l'Environnement du lac Trois-Saumons, puis avec le Comité de Protection du lac Vert. Un suivi est présentement en cours avec la Corporation des Résidents du lac d'Apic, qui a dernièrement procédé à la formation de comités de travail, puis un suivi est prévu avec des membres du conseil d'administration de l'Association des propriétaires du lac des Plaines afin de les supporter dans le développement de leur plan d'action.

Nous encourageons toute organisation à communiquer avec nous pour toute demande d'appui, de conseil ou de suivi pour la réalisation du plan directeur de lac.

### L'Escouade des lacs 2014

Cet été, une soixantaine de propriétaires riverains du territoire ont accueilli l'Escouade des lacs. L'équipe, composée de deux étudiants, soit Anne-Sophie T.-Carrier et Yan Bolduc, s'est déplacée sur le territoire afin de caractériser les propriétés des participants. Les propriétaires se sont vu remettre ensuite un cahier du riverain personnalisé, avec une proposition d'aménagement et des recommandations. Trois lacs ont été visités, dont le lac d'Apic, le lac aux Canards et principalement le lac Crève-Faim. L'objectif principal était de végétaliser les bandes riveraines. Une planification est présentement en cours afin de relancer l'escouade à l'été 2015.

### Commande de groupe de végétaux

Faisant suite au programme de l'Escouade des lacs, la commande de groupe de végétaux permet à toute personne intéressée à commander des végétaux de bénéficier d'un tarif avantageux. Nous encourageons tous les riverains intéressés à effectuer une commande de communiquer avec leur association respective afin d'obtenir un formulaire de commande, ainsi que les fiches descriptives des végétaux indigènes suggérés par l'OBV Côte-du-Sud pour la végétalisation des bandes riveraines. LA DATE LIMITE pour l'envoi de votre commande est le 1<sup>e</sup> décembre 2014. La réception des végétaux s'effectuera au printemps 2015.

### L'union fait la force !

Nous portons ici une attention particulière à l'adhésion des riverains en tant que membre de leur association de lac. Les associations sont des acteurs primordiaux dans la lutte pour la protection des lacs. Celles-ci représentent les riverains auprès des instances du milieu telles que les municipalités, les MRC, les ministères et autres, en plus d'être instigatrices d'initiative de conservation et de sensibilisation auprès des riverains. Il est essentiel de comprendre que le pouvoir d'influence et d'action d'une l'association est porté par l'appui qu'offrent les riverains en devenant membre. Par conséquent, plus une association compte d'adhésions, plus elle aura la capacité d'agir en faveur du lac.

Nous encourageons donc tous les riverains à devenir membres de leur association afin que le pouvoir de celle-ci soit porté au maximum.



Contact : [bio@obvcotedusud.org](mailto:bio@obvcotedusud.org)  
Téléphone : (418) 248-4566, poste 524  
Suivez-nous sur Facebook :  OBV Côte-du-Sud